

## ***Plan de relance : Villes de France appelle à un déploiement territorialisé des mesures mais émet des réserves sur la baisse des impôts de production***

Fidèle à son esprit de dialogue permanent et exigeant, l'association *Villes de France*, qui regroupe les villes de 10.000 à 100.000 habitants et leurs intercommunalités, avait effectué de nombreuses propositions dans le cadre de la préparation du plan de relance au moment où les Français affirment leur attachement aux villes moyennes.

**Le plan de relance présenté par le Gouvernement, qui reprend des propositions portées par *Villes de France*, contient des orientations positives et ambitieuses pour les villes moyennes** : rénovation énergétique des bâtiments publics, rénovation patrimoniale, relocalisation industrielle, rénovation des commerces de centre-ville sur lesquelles les inquiétudes demeurent fortes.

Sur la question des mobilités, *Villes de France* souhaite que les **1,2 milliard d'euros annoncés pour développer les mobilités du quotidien puissent concerner les collectivités intermédiaires dans la transformation de leurs aménagements urbains** (aménagements cyclables, modernisation des flottes de bus, mobilités douces...). De même, des mesures de soutien spécifiques aux autorités organisatrices de mobilité, fragilisées par la baisse du versement mobilité, doivent pouvoir être travaillées.

Pour maximiser l'effet de la relance, **les élus de *Villes de France* appellent le Gouvernement à territorialiser la relance** que ce soit par l'intermédiaire des programmes déployés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires tels que Action Coeur de Ville ou Territoires d'Industrie, par un fléchage de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) en direction des villes moyennes ou par des crédits à la main des Préfets. **Le couple Préfet/Maire qui a prouvé son efficacité durant la crise sanitaire doit trouver son sens dans le cadre de la relance par les territoires.**

Enfin, *Villes de France* salue l'augmentation du montant du filet de sécurité pour les collectivités de 750 millions € à 1,3 milliard €. L'association prend également acte des orientations prises concernant les **impôts de production** et regrette que les allègements annoncés n'aient pas concernés en premier lieu la fiscalité nationale. **La compensation pour les communes et leurs intercommunalités doit concerner aussi bien les bases fiscales que les taux.**

*Villes de France* affiche sa disponibilité pour poursuivre les travaux concernant le déploiement du plan de relance qui doit se faire en synergie avec les collectivités.

**Contact presse** : Bastien Régnier – [bastien.regnier@villesdefrance.fr](mailto:bastien.regnier@villesdefrance.fr) – 06 45 50 45 44

*Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*